

**Maison Familiale Rurale
d'Education et d'Orientation
de la DOMBES
La Saulsaie
01120 MONTLUEL**

**RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE DU 1/01/2008 AU 31/12/2008**

**Frédéric FRANCE
Commissaire aux comptes**

Madame, Monsieur,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 décembre 2008**, sur :

- **Le contrôle des comptes annuels de la Maison Familiale Rurale d'Education et d'Orientation de la DOMBES, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;**
- **La justification de nos appréciations ;**
- **Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.**

Les comptes annuels ont été arrêtés par le **Conseil d'administration**. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

AF

2. Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9, du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

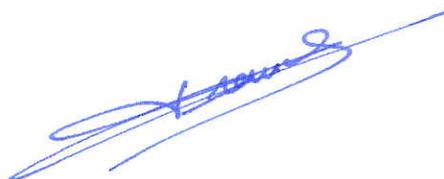
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport. Elles n'appellent pas de remarques particulières.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Dijon,
le 16 mars 2009



Frédéric FRANCE
Commissaire aux comptes

BILAN AU 31 DECEMBRE 2008

ACTIF	Exercice 2008			Exercice N-1
	Brut	Amortis. Provis. (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'acquisition des immobilisations				
Autres immobilisations incorporelles	18 422,63	13 812,21	4 610,42	486,04
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	6 860,21		6 860,21	6 860,21
Aménagements terrains	20 470,15	12 071,05	8 399,10	10 867,56
Constructions	78 567,09	29 357,65	49 209,44	53 153,97
Installations, agencements, aménagements des constructions	2 740 166,93	1 775 393,63	964 773,30	1 122 093,76
Matériel et outillage pédagogique	88 240,61	60 727,13	27 513,48	8 169,04
Matériel de transport	56 061,00	31 366,90	24 694,10	6 729,88
Matériel de bureau et informatique	90 060,86	69 813,12	20 247,74	1 675,89
Matériel et mobilier	136 183,70	123 720,61	12 463,09	25 380,90
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
Titres de participations	200,00		200,00	200,00
Prêts et autres créances	6 495,00		6 495,00	7 261,02
Dépôts et cautionnements versés				
TOTAL I	3 241 728,18	2 116 262,30	1 125 465,88	1 242 878,27
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN COURS				
Matières consommables	5 608,12		5 608,12	8 040,00
CREANCES (2)				
Créances usagers et comptes rattachés	252 994,67	7 240,76	245 753,91	296 444,76
Etat - Subventions à recevoir	132 277,34		132 277,34	108 219,00
Autres créances	33 771,89		33 771,89	5 510,84
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	730 079,73		730 079,73	653 731,95
DISPONIBILITES	53 633,24		53 633,24	49 412,86
COMPTES DE REGULARISATION				
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	12 751,39		12 751,39	14 631,64
TOTAL II	1 221 116,38	7 240,76	1 213 875,62	1 135 991,05
CHARGES A REPARTIR/PLUSIEURS EXERCICES				
TOTAL III				
TOTAL GENERAL (I + II + III)	4 462 844,56	2 123 503,06	2 339 341,50	2 378 869,32

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN AU 31 DECEMBRE 2008

P A S S I F	Exercice 2008	Exercice N-1
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
Fonds associatifs	1 150 215,54	978 452,76
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	99 507,45	153 102,98
Subventions d'investissement	1 367 931,30	1 475 024,54
Subvention d'investissement inscrites au compte de résultat	-832 408,09	-877 748,71
TOTAL I	1 785 246,20	1 728 831,57
<u>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</u>		
Provisions pour risques		15 000,00
Provisions pour charges	8 793,81	5 684,00
TOTAL II	8 793,81	20 684,00
<u>DETTES (1)</u>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	112 832,43	182 612,07
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	87 145,60	77 610,89
Dettes au personnel	2 400,00	5 615,15
Dettes aux organismes sociaux	59 286,34	49 161,22
Etat - Subvention reçues d'avance		
Etat - Impôts et taxes	15 166,43	13 384,19
Autres dettes	18 735,34	17 452,53
<u>COMPTES DE REGULARISATION (1)</u>		
Produits constatés d'avance	249 735,35	283 517,70
TOTAL III	545 301,49	629 353,75
TOTAL GENERAL (I + II + III)	2 339 341,50	2 378 869,32

(1) Dont à plus d'un an	92 235,87	143 626,97
(2) Dont à moins d'un an	453 065,62	485 726,78

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2008

	Exercice 2008	Exercice N-1
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</u>		
Participation des parents et élèves	424 866,15	420 889,06
Autres participations à la formation	70 203,18	15 475,79
Produits des activités annexes	36 056,74	46 646,36
Subvention de fonctionnement de l'Etat	957 116,96	953 109,00
Autres subventions de fonctionnement	24 108,28	29 666,87
Taxes d'apprentissage	26 150,54	43 787,03
Transfert de charges	41 382,96	7 765,15
Produits divers	4 186,11	55,55
Reprise provision dépréciation élèves	2 422,91	3 521,18
Reprise provision pour risques et charges	15 000,00	3 521,18
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 601 493,83	1 520 915,99
<u>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</u>		
Achats matières consommables	58 661,07	54 142,83
Variation de stock	2 431,88	-2 597,00
Autres achats et charges externes	453 556,01	383 510,50
Impôts et taxes et versements assimilés	16 355,43	12 981,19
Salaires et traitements	618 259,50	563 492,04
Charges sociales	262 014,14	245 078,69
Dotation aux amortissements et aux provisions :		
Amortissements sur immobilisations	197 996,10	198 283,62
Provisions pour risques et charges	3 109,81	18 651,07
Provisions sur actif circulant	4 966,16	1 491,84
Autres charges de gestion courante	3 807,77	2 488,28
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 621 157,87	1 477 523,06
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-19 664,04	43 392,93
<p>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</p> <p>(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</p>		

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2008 (Suite)

	Exercice 2008	Exercice N-1
<u>PRODUITS FINANCIERS</u>		
Produits financiers de participation	7,00	0,75
Produits financiers des valeurs mobilières de placement	19 402,16	13 930,85
Autres intérêts et produits assimilés	758,27	275,83
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	14 089,51	12 198,73
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	34 256,94	26 406,16
<u>CHARGES FINANCIERES</u>		
Dotation aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés	8 640,69	12 087,81
Escompte	872,58	697,11
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (IV)	9 513,27	12 784,92
2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)	24 743,67	13 621,24
3 - RESULTAT COURANT (I - II + III - IV)	5 079,63	57 014,17
<u>PRODUITS EXCEPTIONNELS</u>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 471,25	53,82
Produits exceptionnels sur opérations en capital	100 130,96	99 453,24
Reprise sur provisions et transfert de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	101 602,21	99 507,06
<u>CHARGES EXCEPTIONNELLES</u>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 518,39	75,25
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotation aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	2 518,39	75,25
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	99 083,82	99 431,81
IMPOT SUR LES SOCIETES	4 656,00	3 343,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 737 352,98	1 646 829,21
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI)	1 637 845,53	1 493 726,23
RESULTAT (+ ou -)	99 507,45	153 102,98

ANNEXE

APPLICATION DES CONVENTIONS COMPTABLES - METHODES D'EVALUATION

1°) - Les comptes de l'exercice arrêté le 31 Décembre 2008 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence. Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices.

2°) - Evaluation des éléments inscrits en comptabilité

. Immobilisations corporelles :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

- Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation.
- Les constructions ont été édifiées sur sol d'autrui.
- L'amortissement a été calculé sur la durée normale d'utilisation des biens selon le mode linéaire.

Dans le cadre de la première application des nouvelles règles concernant les actifs, la méthode retenue pour cette première application est la méthode prospective dite simplifiée. Cette méthode s'applique à compter de l'exercice en cours. Le passé n'est pas remis en cause.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

. Stocks :

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode "premier entré - premier sorti" (en général dernier prix d'achat connu sauf cas particuliers).

. Créances et dettes :

Elles ont été évaluées pour leur montant nominal.

Les créances ont été, le cas échéant, dépréciées par voie de provision.

. Valeurs mobilières :

Les titres cotés ont été évalués et comparés au dernier cours connu selon les indications données par l'organisme financier dépositaire.

ANNEXE (Suite)

. Disponibilités :

Un état de rapprochement justifie le solde.

. Produits et charges exceptionnels :

Ils tiennent compte non seulement des éléments non liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui représentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

3°) La présentation des comptes annuels est conforme aux dispositions du plan comptable révisé

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

4°) Engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Les engagements pris sont ceux définis par le droit du travail en matière d'indemnités de départ à la retraite.

Ils font l'objet d'une provision de 8 793.81 € dans le bilan au 31 décembre 2008.

5°) Engagement DIF

Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF par les salariés s'élève à 1 170,36 heures au 31 Décembre 2008.

6°) Tableau des fonds associatifs spécifiques

Libellé du fonds	Début	Dotation	Reprise	Fin
Adaptation locaux	120 000.00	60 000.00	0	180 000.00
Rénovation	20 000.00	20 000.00	0	40 000.00